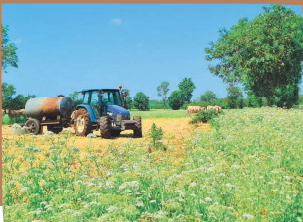


À découvrir



LE BOCAGE DE ST MARTIN DES NOYERS

Le sentier du bocage est sans doute le circuit le plus bocager proposé avec des reliefs, des haies et des prairies.



Ce parcours vous permettra aussi de traverser presque toutes les activités agricoles présentes sur la commune : bovins, volailles, porcs, céréales.



L'ÉGLISE

La paroisse de Saint Martin des Noyers doit son origine au prieuré de Sainte Agathe fondé à la fin du XVI^{ème} siècle par Pierre Turcot, seigneur de Roussière et baron de la Grève.



Balisage

Sentier à suivre :
N°6 Marron en pointillé et/ou plein



Bonne direction



Tourner à droite



Tourner à gauche



Mauvaise direction

Charte du randonneur responsable

• Rester sur les chemins •

La signalétique des sentiers est matérialisée par des plaquettes avec un balisage de couleur jaune sur un fond vert. Les numéros des sentiers figurent également sur ces supports et reprennent la couleur identifiant chaque commune. Les fléchages en pointillés signalent les variantes des sentiers.

• Respecter les chemins privés •

Certains chemins sont privés, leurs propriétaires ont accordé une autorisation de passage.

• Emporter vos déchets et ne faites pas de feu •

Si vous constatez des problèmes de balisage ou d'entretien, merci de noter l'endroit exact et de le signaler à la Communauté de communes.

Contact

Communauté de communes du Pays de Chantonnay
02 51 94 40 23
contact@tourisme-paysdechantonnay.fr
www.cc-paysdechantonnay.fr

6

VARIANTE

SENTIER DU BOCAGE

St Martin des Noyers



Départ

Parking
Jardin de la Prée
à St Martin des Noyers

 4.5 KM

 1H

 FACILE



Le pas à pas

DÉPART PARKING DU JARDIN DE LA PRÉE - ST MARTIN DES NOYERS

GPS : 46.72273/ -1.17821

1

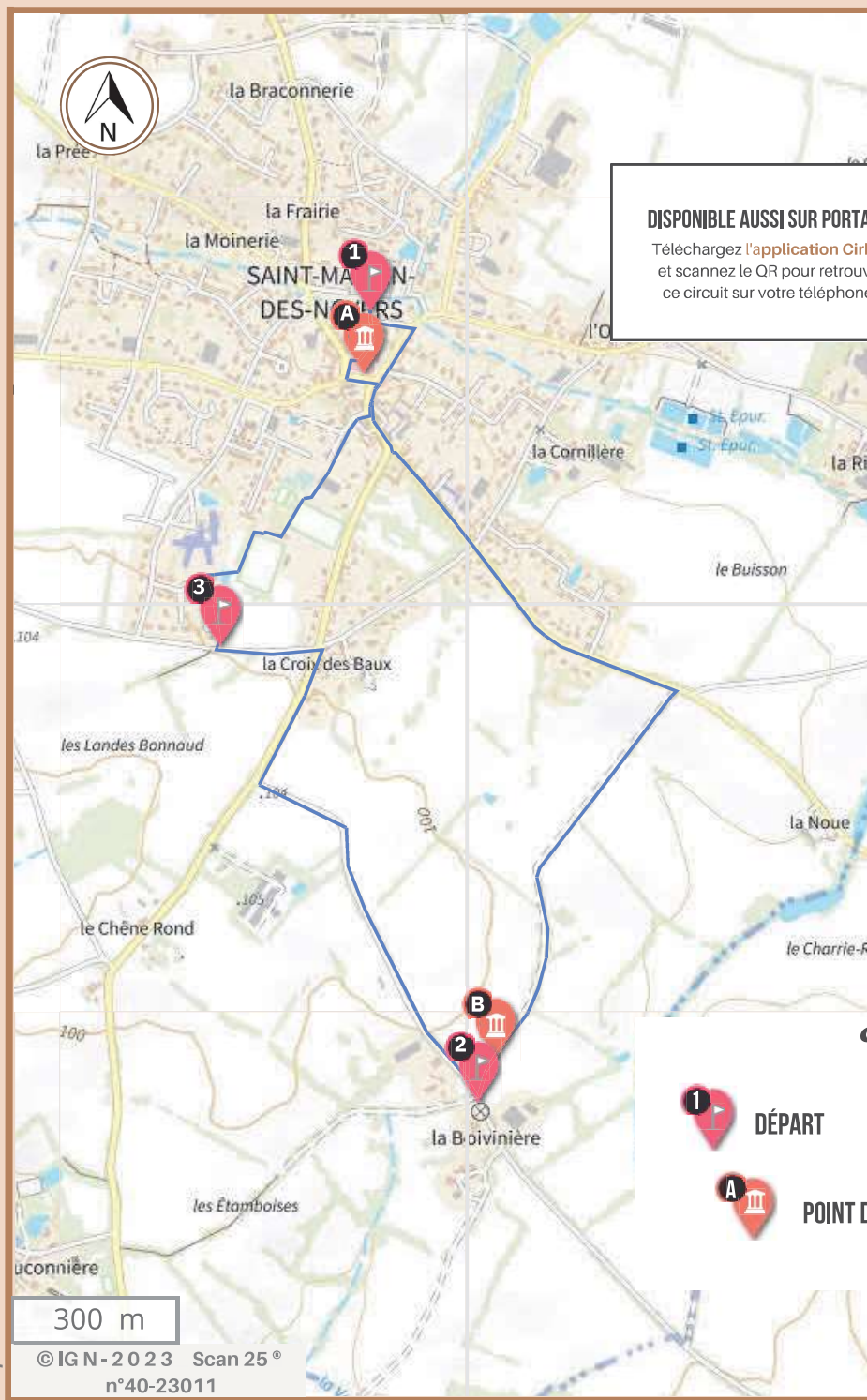
Sortir du parking et prendre à gauche **Rue de la Prée**, puis à droite **rue de la Poste**. Continuer sur la route principale, puis prendre le sens interdit pour rejoindre la **rue des Ormeaux**. Continuer tout droit pendant 800 m et prendre le chemin à droite. Suivre le chemin pour arriver à **la Boivinière**.

2

Au bout de ce chemin, prendre à droite et rejoindre la départementale. Arriver au niveau de la D7, prendre à droite et longer la route sur 300m jusqu'au lieu-dit de la Croix des Baux. À la prochaine intersection, tourner à gauche et suivre la piste cyclable.

3

200 m plus loin, tourner à droite et remonter la rue pour arriver au chemin passant à côté de **l'EHPAD et des jeux pour enfants**. Continuer pour rejoindre le chemin qui passe entre le **terrain de foot et la salle de sport**. Poursuivre tout droit et rejoindre la **rue du Docteur Gauducheau**. Prendre à gauche sur cette rue et quelques mètres plus loin, encore à gauche. Continuer en tournant 2 fois à droite pour **contourner l'église** par la rue à sens unique. **Lâcher l'église** en poursuivant tout droit cette rue et rejoindre le **point de départ**.



DISPONIBLE AUSSI SUR PORTABLE !

Téléchargez l'application **Cirkwi** et scannez le QR pour retrouver ce circuit sur votre téléphone !



Légende



DÉPART



INFO PARCOURS



POINT D'INTÉRÊT



300 m

© IG N - 2023 Scan 25°
n°40-23011

Reproduction interdite